

# CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL

## TARIFS APPLICABLES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

	Frais de dossier par famille (3)	Quotient familial (5)	Résident TOULOUSE (1)		Résident Hors TOULOUSE (1)	
			Frais de scolarité (4)		Frais de scolarité (4)	
			1 <sup>er</sup> cursus (6)	Cursus supplémentaire (7)	1 <sup>er</sup> cursus	Cursus supplémentaire (7)
<b>Horaires Aménagés (H.A)</b>						
H.A. Lakanal, H.A Michelet, S2TMD, Saint-Sernin	28,00 €		Gratuit	Tarifs Externes	Gratuit	Tarifs Externes
H.A RANGUEIL ADMIS (2)	28,00 €					
<b>Externes – OPECO, Musique, Danse, Théâtre</b>						
Cursus traditionnel OU Pole des Arts Baroques OU Adultes : Formation musicale et/ou chant chorale et/ou Pratique amateur (musique, théâtre) et/ou érudition OU Auditeurs musique, danse, théâtre	28,00 €	De 0 à 400	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €
		De 401 à 520	120,00 €	120,00 €	180,00 €	180,00 €
		De 521 à 640	170,00 €	170,00 €	255,00 €	255,00 €
		De 641 à 1280	220,00 €	220,00 €	330,00 €	330,00 €
		De 1281 à 1800	280,00 €	280,00 €	420,00 €	420,00 €
		De 1801 à 2400	340,00 €	340,00 €	510,00 €	510,00 €
2401 et plus		400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €	
<b>Play Music Variation N°3</b>	28,00 €		Gratuit			
<b>Play Music Variation N°4</b>	28,00 €		Gratuit			

- Le tarif des frais de scolarité sera appliqué au vu du justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur. SEUL UN DES DOCUMENTS SUIVANTS SERA ACCEPTÉ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION OU DE LA RÉINSCRIPTION : facture d'électricité – de téléphone fixe ou internet – d'eau – de gaz – attestation d'assurance habitation couvrant l'année scolaire intégralement (documents de moins de trois mois). En cas de non production du justificatif de domicile et de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, la tarification maximale sera appliquée.
- Les élèves en horaires aménagés à Ranguéil (enseignement musical inclus dans l'enseignement général) s'acquitteront des frais de dossier après leur admission.
- Les frais de dossier sont à régler pour toute inscription ou réinscription quelque soit le lieu de résidence. En cas de non présentation au concours ou test d'entrée, non admission, démission ou congé, ces frais ne sont pas remboursables.
- DÉMISSIONS OU CONGÉS** : Seuls les démissions ou congés envoyés par courrier avec accusé réception avant le 12 novembre de l'année N entraîneront l'annulation des droits de scolarité de l'année N/N+1, après cette date les droits de scolarité seront intégralement dus. **LES ÉLÈVES NON ADMIS** à l'issue des résultats des stages et/ou des tests, ainsi que ceux figurant sur liste d'attente dans toutes les disciplines (musique, danse, théâtre) pourront démissionner des disciplines complémentaires obligatoires sans s'acquitter des droits de scolarité, si la démission parvient au conservatoire par courrier recommandé avec accusé réception avant le 31 décembre de chaque année.
- Le calcul du quotient familial est appliqué à partir de l'avis d'imposition français de 2020 sur les revenus 2019 au nom du représentant légal ou au nom de l'élève. Pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, le calcul est effectué à partir des 2 avis d'imposition. Il est déterminé sur la base du revenu imposable divisé par 12 mois et de la composition familiale (nombre de parts). Dans le cas où l'avis d'imposition français ne peut être fourni, le tarif maximum sera appliqué.
- Les élèves domiciliés à Toulouse en résidence universitaire ou foyer bénéficieront du tarif résident Toulouse sous réserve de la production d'une attestation pour l'année.
- Cursus supplémentaire : autre instrument (même si auditeur) ou autre discipline appartenant à un autre domaine : par exemple danse ou théâtre pour un musicien, jazz/musiques actuelles ou pôle des Arts Baroques pour un élève suivant un cursus instrumental traditionnel (même si auditeur).

Frais Annexes	TARIFS
Livrets de formation musicale : travaux pratiques 1er cycle	15,00 €
<b>Travail dans les salles (tarif annuel)</b>	
Studios	42,20 €
Studios équipés d'un instrument lourd (contrebasse, percussion, électroacoustique, harpe, clavecin, orgue, piano forte, à l'exception des pianos)	81,50 €
Les studios équipés d'une batterie sont loués uniquement aux élèves de 3ème cycle	
<b>PRÊT D'INSTRUMENT AUX ÉLÈVES INSTRUMENTISTES DU CRR (tarif annuels 2021/2022)</b>	
Cordes jusqu'au 3/4, petite mandoline et harpe celtique	136,80 € (soit 11,40 €/mois)
Autres (Y compris les cordes 4/4 et les archets)	164,40 € (soit 13,70 €/mois)
Règlement à effectuer à la signature du contrat. En cas de restitution de l'instrument avant le terme du contrat annuel, un remboursement sera effectué au prorata du nombre de mois effectifs de location. Tout mois commencé est dû.	
Les élèves stagiaires ou inscrits à la variation n°3 et n°4 du dispositif PLAY MUSIC sont exonérés des frais de location d'instrument pour l'année scolaire 2021/2022.	
Certains instruments spécifiques demandés à l'orchestre sont prêtés à titre gracieux.	

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT OU DE RÉDUCTION TARIFAIRE pour les prestations liées à la location d'instrument (restitution avant terme du contrat) et/ou aux droits de scolarité (révision de la facturation initiale). Deux cas à considérer :

- Les élèves qui ne se réinscrivent pas l'année scolaire suivante bénéficieront du remboursement des frais concernés,
- Les élèves poursuivant leur scolarité au Conservatoire obtiendront le remboursement des frais concernés sous la forme d'un avoir l'année N

# LOCATION DE L'AUDITORIUM DE SAINT-PIERRE DES CUISINES

TYPE DE MANIFESTATION	TARIF 2021/2022		
	Frais de Location Par jour	Frais fixes de gestion Par jour	Total par jour
REPETITIONS, SPECTACLES, CONCERTS	585,00 €	928,00 €	1 513,00 €
CONFÉRENCES - COLLOQUES	200,00 €	416,00 €	616,00 €
ENREGISTREMENTS	400,00 €	650,00 €	1 050,00 €

Location du piano STEINWAY	400,00 €
----------------------------	----------

Le Maire est seul habilité à accorder, après avis du Conseil d'Administration, l'exonération totale ou partielle des frais de location et de gestion en faveur d'organismes à caractère social, humanitaire ou culturel. Cette mesure concerne aussi bien la location de l'Auditorium Saint-Pierre des Cuisines que l'utilisation du piano Steinway.

Cf. Annexe "Coûts des services publics comparés aux tarifs moyens" : Auditorium Saint- Pierre des Cuisines

## TARIFS DU THÉÂTRE JULES JULIEN

TARIFS 2021/2022	Résident TOULOUSE (1)	Résident HORS TOULOUSE (1)
COURS ET ATELIERS		
TARIF NORMAL	227,00 €	323,00 €
TARIF A PARTIR DU 2EME ÉLÈVE (3)	145,00 €	245,00 €
TARIF NON IMPOSABLE (2) ET / OU A PARTIR DU 2EME ÉLÈVE (3)	102,00 €	183,00 €

(1) Le tarif des cours et ateliers sera appliqué sur présentation du justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur. **SEULS LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS** : Facture d'électricité, de téléphone fixe ou internet, d'eau, de gaz, attestation d'assurance habitation couvrant intégralement l'année scolaire (documents datés de moins de trois mois), taxe foncière ou habitation de l'année 2021.

(2) Ce tarif concerne les élèves justifiant d'un avis de non imposition de l'année 2020 sur les revenus 2019. Ce tarif ne s'applique pas aux résidents hors France.

(3) Ce tarif est applicable pour un même justificatif de domicile.

	TARIF
<b>CHANTIERS THÉÂTRE</b>	
<b>STAGES ENFANTS (10 à 18 ans) (4) de 3 à 5 jours</b>	
Stage découverte	30,00 €
Stage mise en jeu	50,00 €
<b>WEEK-ENDS Passeurs de théâtre (5 à 7 we/an)</b>	
Étudiant (à partir de 18 ans) – Demandeur d'emploi(5)	180,00 €
Salaarié et autres	300,00 €
<b>STAGES PROFESSIONNELS</b>	
Étudiant Théâtre (à partir de 18 ans) (5)	60,00 €
Professionnel	120,00 €
<b>BILLETTERIE</b>	
Plein tarif	12,00 €
Tarif réduit (5) et moins de 26 ans (4)	6,00 €
Carte TOULOUSE CULTURE	10,00 €
<b>BILLETTERIE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</b>	
Collège / Lycée (Tarif par élève)	5,00 €
Maternelle / Primaire (Tarif par élève)	3,50 €
<b>RENCONTRE (Tarif par rencontre)</b>	
Adulte	5,00 €
Moins de 26 ans (4)	3,00 €
<b>PASS JULES JULIEN</b>	
Tout public	20,00 €
Élèves C.R.R	15,00 €
<b>VENTE D'OUVRAGE</b>	
Thalie au théâtre	7,00 €

(4) Tarif applicable aux personnes possédant un justificatif d'identité.

(5) Ce tarif sera appliqué sur présentation d'un des justificatifs suivants : Carte d'identité, passeport, carte d'étudiant, carte d'élèves du conservatoire, liste des élèves du théâtre Jules Julien, justificatifs Pôle Emploi, bénéficiaires de minimas sociaux ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Les conditions générales de vente de la billetterie du Théâtre Jules Julien sont annexées au présent recueil des tarifs.

### LOCATION THÉÂTRE JULES JULIEN

TYPE DE MANIFESTATION	Frais de location	Frais fixes de gestion	Total
SPECTACLE – CONFÉRENCE – COLLOQUE – AUTRES *	745,00 €	745,00 €	1 490,00 €

\* Sous réserve des conditions techniques requises

Le Maire est seul habilité à accorder après avis du Conseil d'Administration, l'exonération totale ou partielle des frais de location et de gestion en faveur d'organismes à caractère social, humanitaire ou culturel